

LE THÉ DE MISS FRYER A ÉTÉ RETARDÉ... ET TAXÉ

Laurent BONNEFOY

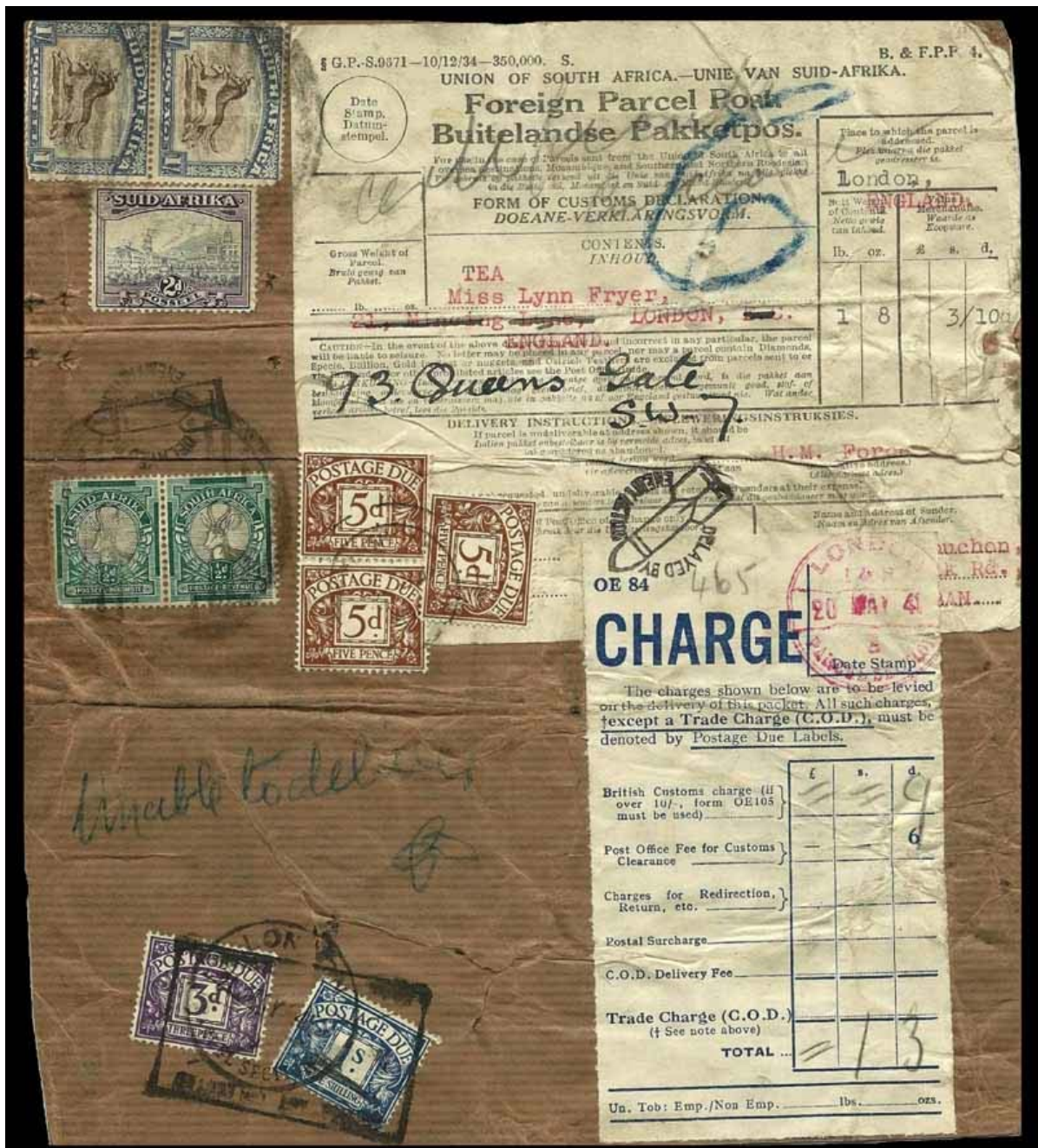
" PIÈCE DU MOIS " DU 29 OCTOBRE 2011

Séance publique à Annecy

Voici un fragment d'emballage de colis postal parti de Durban en Afrique du Sud à destination de Londres.

Grâce à la déclaration en douane du colis, nous savons que celui-ci contenait une livre huit onces de thé, soit un peu plus de 680 g, pour une valeur de 3 shillings et 10 pence et qu'il était adressé à Miss Lynn Fryer qui habitait 21 Mincing Lane.

Affranchi à 2 shillings et 3 pence, il est taxé à 1 shilling et 3 pence à l'arrivée, dont 9 pence de taxes fiscales et 6 pence de taxe postale de dédouanement.



Cette taxation a été dressée par la douane anglaise le 20 mai 1941. Or, dix jours plus tôt, la Luftwaffe a lancé son dernier raid sur Londres, la célèbre campagne aérienne sur l'Angleterre, dénommée « Blitz » qui avait débuté en septembre 1940.

Ce bombardement a été le plus fort et le plus meurtrier qu'ait connu la capitale londonienne (1436 morts et 1792 blessés, de grands monuments touchés comme l'Abbaye de Westminster ou même détruits comme la Chambre des Communes).

Miss Fryer, qui habitait alors 21 Mincing Lane, au cœur de la ville, près de la Tour de Londres, elle-même touchée dans ce raid, s'est réfugiée plus à l'Ouest, 73 Queen's Gate, dans le quartier de Kensington, tout près de Hyde Park.

Le retard de distribution (mention manuscrite au crayon bleu « Unable to deliver ») a été justifié par la poste anglaise sous la forme d'un cachet très particulier en forme de bombe et libellé « Delayed by enemy action ». La poste a détaxé la somme matérialisée initialement, elle a porté la nouvelle adresse sur l'emballage puis livré le colis avec une nouvelle représentation des taxes par trois exemplaires du chiffre-taxe à 5 pence.

Finalement, Miss Fryer a pu goûter son thé sud-africain plus sereinement !